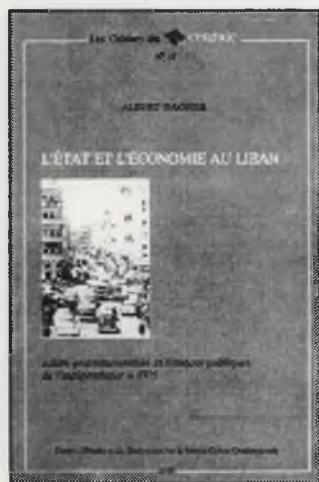


DAGHER Albert. - L'Etat et l'Economie au Liban. Action gouvernementale et finances publiques de l'indépendance à 1975. - Beyrouth, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain, 1995. - 222 p. (Les Cahiers du CERMOC, n°12)



L'approche délibérément factuelle et descriptive, pour ne pas dire austère, d'Albert DAGHER pourrait surprendre quiconque chercherait dans son ouvrage une contribution à la réflexion sur la relation entre l'économique et le politique. En effet, comme le suggère le sous-titre, le propos consiste essentiellement dans une présentation, textes à l'appui, de la politique des finances publiques conduite au Liban durant les trois décennies qui ont précédé la guerre civile.

Pour autant, cette chronique des dispositifs budgétaires, de l'évolution du coût de la vie et des initiatives gouvernementales ne manque pas d'ambition. Elle entend combler les lacunes d'une bibliographie tenue tout à la fois pour peu abondante et par trop généralisante. Il s'agirait de restituer *les faits* et, partant, de fournir *le maillon d'histoire* qui ferait aujourd'hui défaut pour l'analyse des problèmes actuels de l'économie libanaise et pour le renouvellement d'une réflexion encline jusqu'ici à *projeter un schéma d'explication préétabli sur la réalité*.

Cette propédeutique est conduite suivant un découpage chronologique en deux séquences. La période antérieure à 1970 est abordée sous le seul angle de l'évolution des dépenses et recettes de l'Etat, jugé significatif des caractéristiques d'une action gouvernementale enfermée dans les limites inhérentes au maintien de l'équilibre budgétaire et à la contrainte de ressources. En revanche, le *sexennat Frangié*, auquel

est consacrée la majeure partie de l'ouvrage, est envisagé de manière beaucoup plus détaillée, compte tenu de la relance du secteur bancaire libanais et de l'élargissement de l'éventail des interventions gouvernementales.

On regrettera l'absence de conclusion à même de situer les perspectives offertes à la recherche par un inventaire des plus minutieux. L'évocation de l'impasse parlementaire et politique dans le domaine de la fiscalité, avec pour arrière-fond l'entrée du Liban dans la guerre civile, clôt la lecture à la manière de points de suspension. Si elle illustre l'impuissance et l'inefficacité prêtées à l'Etat, elle n'offre guère, en revanche, les moyens d'apprécier la *sorte d'intuition* affichée en introduction par l'auteur : l'Etat libanais actuel serait plus impuissant et inefficace que son prédécesseur.

SRAÏEB Noureddine. - Le Collège Sadiki de Tunis, 1875-1956. Enseignement et nationalisme ; préf. d'André MIQUEL. - Paris : CNRS Editions, 1994. - 346 p.



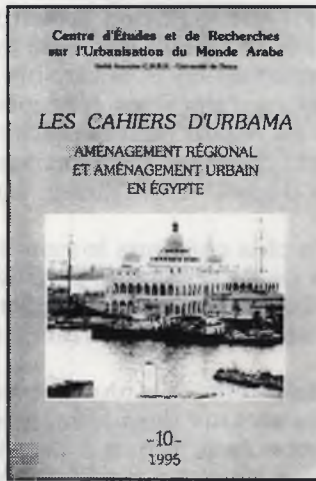
En 1875, le ministre *Khayr ed-din*, promoteur de la pensée réformatrice en Tunisie, créait à Tunis le collège Sadiki. Faisant de l'éducation une *affaire d'Etat*, il fixait à cette institution le but de produire des *cadres moyens et supérieurs capables de gérer les affaires et l'administration selon des méthodes "modernes", c'est-à-dire empruntées à l'Occident européen*. En introduisant pour la première fois l'étude des sciences dites «profanes» (mathématiques, physique, technologie...) dans un cursus d'enseignement, il entendait répondre au défi que la supériorité technologique européenne lançait depuis le début du XIX^{ème} siècle aux peuples musulmans de la Méditerranée occidentale. Il n'eut pas le loisir de vérifier la portée de sa réforme puisque, six ans plus tard seulement, la France établissait un protectorat sur la Tunisie. L'institution ne fut pas supprimée, mais plutôt récupérée par la puissance occupante, non sans ambiguïtés ; d'une part l'autorité gouvernementale, soucieuse de sa légitimité, y voyait une pièce centrale d'un dispositif scolaire plus vaste censé assumer la "mission civilisatrice" de la France ; d'autre part, le parti colon (les Prépondérants) s'opposait à tout système d'enseignement dépassant le stade d'une formation sommaire de la force de travail indigène pour les besoins de l'agriculture et de l'industrie.

Le Collège Sadiki poursuivait cependant sa mission de *formation des esprits*. Comme le montre N.SRAÏEB, il se trouvait progressivement entouré d'une mouvance culturelle de

plus en plus étoffée autour d'associations comme la *Khaldūniyya* ou celle des anciens élèves du collège Sadiki, qui se donnaient pour objectif l'instruction et l'émancipation du peuple tunisien par *la diffusion des idées modernes et la vulgarisation des sciences*. Cette mouvance ne tarderait pas à donner naissance à une action politique de plus en plus organisée et radicalisée, à la mesure du raidissement de l'autorité coloniale. En 1934, les fondateurs du Néo-Destour, futurs cadres dirigeants du Mouvement national étaient, dans leur quasi-totalité, issus de Sadiki.

Ainsi se réalisait à presque un siècle de distance, et en dépit de la parenthèse coloniale, l'ambition que les réformistes et *Kayr ed-din* avaient fixée à l'enseignement rénové : l'établissement de bases pour la construction d'un Etat moderne et souverain.

AMENAGEMENT REGIONAL ET AMENAGEMENT URBAIN EN EGYPTTE. - Les cahiers d'URBAMA. n° 10. - Tours : Université François RABELAIS, 1995. - 137 p.



Alors que le Delta et la Vallée ont épuisé leurs ultimes potentialités de développement, écrit G.EL KADI, l'Egypte s'est tournée vers l'urbanisation et la mise en valeur des espaces désertiques (95% du territoire). Mais il y a loin de l'aménagement au développement. L'équipe d'URBAMA s'applique à déconstruire les espaces rêvés par les aménageurs, tributaires d'une pensée d'Etat et de modèles importés qui, dans le contexte créé par l'infitah et sur fond de carence du politique, font souvent le jeu d'intérêts particuliers. Pour F.BRUYAS, la reconstruction des villes du Canal après la Guerre d'Octobre, axée sur la création de zones franches, a été un instrument de promotion d'une vitrine moderne de l'Egypte qui a retardé la création d'un territoire à vocation macro-régionale. O.SANMARTIN montre, quant à lui, que sur fond d'incertitudes liées à la paix et de tourisme off-shore, la tentation subsiste d'ancrer le Sinaï à l'ouest au détriment de sa vocation circulaire. Il analyse les tendances actuelles à l'ouverture des frontières orientales...vers un voisin, Israël, qui n'est jamais nommé.

La difficulté du dialogue entre chercheurs et aménageurs apparaît clairement autour des projets de recomposition urbaine au Caire, qu'ils soient légitimés par la protection du patrimoine (invoquée par M.GUILLET au sujet du quartier colonial de Garden-City) ou par le déplacement des activités polluantes hors des centres-villes. Dans un article

incisif, A.MADDOEUF dénonce ainsi la volonté de transformer la ville ancienne du Caire en quartier touristique idéal. Au site urbain exceptionnel à recomposer que constitue avant tout, aux yeux de l'urbaniste B.REYMONDON, le quartier des Tanneries et de l'Abattoir, B.FLORIN substitue la construction anthropologique d'un territoire défini par des pratiques et des représentations. On ne saurait en effet, note S.JOSSIFORT (qui dresse un bilan critique de la politique des villes-nouvelles et des neu-settlements), peupler un désert sans tenir compte des stratégies résidentielles des habitants des zones de rejet. L'avenir de ces nouvelles entités, et donc le rééquilibrage de la croissance du Caire, passent aussi par une mobilisation des compétences des citoyens, compétences dont la compréhension est au centre de la thèse d'A.DEBOUTLET. On en trouvera ici un aperçu, grâce à l'initiative prise par ces cahiers de publier régulièrement des résumés de thèses.

SEMINAIRE SUR LE DEVELOPEMENT RURAL ; Coordinatrice : **Félisa CENA DELGADO.** - Grenade, 4-7 octobre 1993. - Grenade : Université Euro-Arabe, 1995. - 171- 7 p.



Au Nord et au Sud de la Méditerranée, la problématique du développement rural ne se pose pas dans les mêmes termes. Au Nord, le monde rural souffre de la désertion des populations et de problèmes d'écoulement d'une production devenue excédentaire, alors qu'au Sud l'insuffisance de la productivité et le faible attrait actuel des villes augmentent la pression humaine sur le sol, conduisant à la désertification et à la non reproductibilité des ressources naturelles. Dans les deux cas toutefois, la recherche de solutions semble passer par la diversification du tissu économique. Au Nord, l'objectif est de retenir les populations dans les campagnes et d'y insuffler une dynamique de développement ; au Sud de créer des activités économiques et donc des emplois et des revenus qui détourneraient une partie de la population active du travail de la terre.

Le développement rural est une composante à part entière du développement global (L.MALASSIS). Il peut emprunter des voies multiples, ainsi que M.GORGONI le montre pour l'Italie. Néanmoins, la réussite de toute politique de développement exige la prise en compte à la fois du stade de développement du pays et des particularités de son contexte économique et social. L'expérience britannique de promotion du monde rural par une politique volontariste de création d'emplois non agricoles semble avoir eu un certain succès dans la redistribution de l'activité économique entre milieux rural et

urbain (M.WHITBY). Quant au plan de développement rural pour l'Andalousie, il peut constituer un exemple pour la mise en oeuvre de stratégies différenciées dans les régions pauvres de la CEE (E.RAMOS).

Le cas de la Tunisie, présenté par R.BEN ZID et M.ELLOUMI, complète ce panorama en donnant la dimension des problèmes de développement rural dans les pays du Sud. Un dilemme est mis en évidence : l'élévation nécessaire de la productivité du travail agricole risque de se traduire par une augmentation de l'exode rural. Aussi est-il urgent, afin de maintenir sur place les populations rurales, de créer dans les campagnes des opportunités de travail extra-agricole.

Conscients de l'importance des ressources humaines pour la gestion du développement en milieu rural, les participants au séminaire proposent, enfin, la mise en place d'un cursus universitaire qui formerait les futurs responsables de projets de promotion du monde rural.

BRONDINO Michèle et LABIB Tahar (dir.). - Gramsci dans le monde arabe. - Tunis : Alif, 1994. - 96 p.



En 1991, le centenaire de la mort du philosophe italien a été à l'origine d'un véritable regain d'intérêt pour la pensée gramscienne. Celui que le PCI de Togliatti présentait volontiers comme le *premier marxiste de l'histoire de la culture et de la pensée italienne* aura connu la récupération politique, la marginalisation et la censure. Aujourd'hui, débarrassés des contraintes politiques et historiques d'alors, les concepts gramsciens sont (re)découverts, tout comme est explorée avec un regard neuf la pensée d'un «esprit libre», *super partes*, au-delà de toute foi politique et religieuse. Cette pensée d'un philosophe *non dogmatique* s'affirme des Etats-Unis au Japon, de la Russie au monde arabo-islamique.

Si Gramsci est, depuis les années 1980, le penseur européen le plus cité dans le monde arabe, c'est précisément en raison de son anti-dogmatisme et de sa sensibilité pour le culturel, mais aussi parce que le rapport qu'il établit entre l'universel et le singulier rassure la *spécificité arabe* qui lui reconnaît le mérite d'être resté très méditerranéen (T.LABIB).

La rencontre entre Gramsci et les Arabes peut apparaître tardive : elle n'en fournit pas moins une clé de lecture et de compréhension des phénomènes sociaux dans le monde arabe. Certes, précise A.EL-KENZ, l'universalisme du philosophe de la *praxis* a peu à voir avec les revendications identitaires de l'islamisme, mais la dynamique d'expansion

de ce dernier est tout à fait analogue à l'approche gramscienne de l'action politique et notamment de l'hégémonie. Partant de la théorie des intellectuels chez Gramsci et l'appliquant au cas tunisien de 1956 à 1987, A.KRICHEN tente de démontrer l'échec partiel de la bourgeoisie nationale à produire ses propres intellectuels modernes. Or, c'est bien à travers la culture que la modernisation s'opère et ce lien profond entre culture et politique est précisément un pilier de la pensée gramscienne.

Gardons-nous, néanmoins, d'une transposition trop désinvolte des concepts gramsciens, celui de *société civile* en particulier, dans l'approche du monde arabe. D.EL-BIZRI insiste sur la nécessité d'aborder cette confrontation en tenant compte des caractères particuliers des sociétés arabes d'aujourd'hui. En définitive, l'interprétation de la pensée gramscienne est menée parallèlement à une analyse du monde arabe contemporain, témoignant par là-même de la *modernité* d'Antonio GRAMSCI (M.BRONDINO).

BURGAT François. - L'islamisme en face. - Paris : Editions La Découverte, 1995. - 263 p.



Dans le prolongement de ses précédents travaux et notamment de son *Islamisme au Maghreb*, F.BURGAT élargit sa réflexion à l'ensemble du Monde arabe à partir notamment d'investigations conduites en Égypte et dans d'autres pays.

Son nouvel essai, destiné principalement à un public français, est sous-tendu par une interrogation sur les difficultés du *regard occidental* porté sur l'altérité et sur l'aptitude des savants et des profanes à renouveler leurs modes d'appréhension et de perception des mouvements sociaux et des formes idéologiques constitutifs de l'*islamisme*.

Le lecteur est d'emblée invité à parcourir les *itinéraires d'un malentendu*, autrement dit à *revisiter* les traces et les fractures des cinquante dernières années en chaussant les lunettes de l'auteur. Il s'agirait de se départir d'une inclination supposée à l'essentialisme pour adopter une démarche historiciste susceptible d'explorer les contextes, de faire prévaloir les dynamiques et de prendre en considération la pluralité et la diversité d'une mouvance politique.

L'actualité la plus immédiate est ensuite abordée sous l'angle de la lancinante question de la violence. La mise en perspective fait alors place à une tentative de mise au point, à l'encontre des représentations médiatiques et officielles, sur les origines et les acteurs de la violence ainsi que sur ses limites comme clé explicative et interprétative de modes d'expression politique.

Enfin, la réflexion devient prospective pour aviver, à défaut de le clore, le débat sur le rapport de l'*islamisme* à la modernité, en fonction d'enjeux tels que la démocratie, la laïcité ou la condition féminine.

L'ouvrage assume volontiers une dimension polémique qui ne se limite pas à une simple remise en cause des approches de nombre de politologues français et de leurs analyses en termes de *laissés pour compte de la croissance*, d'*échec* ou de *revanche de Dieu*. Le fil conducteur du propos apparaît, à bien des égards, comme une tentative de déconstruction de la relation entretenue par la communauté savante avec l'objet du savoir dont elle fait profession. F.BURGAT ne dissimule pas, au demeurant, que c'est du *contre-regard* d'autres chercheurs qu'il a *nourri son ... identité*. S'il va délibérément au devant des critiques, il échappera du moins à celle d'entre elles, qui prête aux politologues le désir de plaire à l'opinion publique.

BADIE Bertrand. - *La Fin des territoires.* - Paris : Fayard, 1995. - 276 p.



Pris au sens où l'entend la définition «Westphalienne» du territoire, du nom du traité qui ouvrit dès le XVII^{ème} siècle une ère nouvelle au sein des relations internationales, le concept de territoire est en crise et avec lui l'ordre politique dont il fondait l'existence. De fait, le fonctionnement de la scène mondiale ne peut plus désormais être régulé ni déchiffré au moyen du seul principe de territorialité : il est dès lors devenu nécessaire de repenser les processus d'édification et d'agencement des communautés politiques en fonction d'autres modes de spatialisation.

Pour ce faire, il apparaît indispensable de resituer historiquement et culturellement la notion de territoire. En premier lieu, le territoire est un construit historique, non un donné naturel : avant que l'ordre territorial ne règne sur le monde, d'autres formes politiques tels que la cité antique, l'empire ou la féodalité se sont inscrites en héritage. Ces antécédents ont pesé sur l'invention politique du territoire. En deuxième lieu, cette construction est également culturelle dans la mesure où la signification et l'usage du principe de territorialité varient selon les histoires *qui lui donnent vie et sens*.

Dans tous les cas de figure, c'est en s'imposant comme instrument de domination au sein des sociétés que le territoire est devenu politique. Les frontières de la communauté politique, l'assise de l'autorité, l'exercice du contrôle et de l'allocation des ressources se

sont alors exercés par la médiation du sol : le territoire est devenu le principal support de l'ordre politique et le cadre des allégeances étatiques. Cependant, de nombreuses données économiques et sociales ont aujourd'hui changé et cette construction est désormais fortement ébranlée. Ainsi, alors que prolifèrent les revendications identitaires et que progressent non seulement les flux transnationaux mais également le multiculturalisme ou la mondialisation des règles et des valeurs, le territoire de l'Etat-Nation se trouve affaibli : la mise en échec de la relation citoyenne en atteste.

Certes, l'essor des réseaux n'évacue pas complètement les médiations territoriales. Il met fin cependant à une conception dominante aussi bien qu'à un modèle de régulation. Or, si d'autres logiques peuvent d'ores et déjà prétendre réordonner le monde, la fin des territoires ne risque-t-elle pas de compromettre la réussite du processus de mondialisation en cours ?

SCIENCES SOCIALES, SCIENCES MORALES ? ITINERAIRES ET PRATIQUES DE LA RECHERCHE. - actes du séminaire de recherche IRMC/Académie Tunisienne Beït al Hikma (1992 - 1993). - Tunis : ALIF/IRMC, 1995. - 140 p.



L'abus de *sagacité caustique* provoque-t-il l'anomie ? La question mérite d'être posée à la lecture des contributions suscitées par ce séminaire et particulièrement celle de J.LECA. Sommé d'expliquer *à quoi servent les théories*, ce dernier revisite les paradigmes qui ont, en quelque sorte, servi de gage à la connaissance et d'assurance au sujet connaissant. Epoque révolue ! Les sciences sociales qui prétendaient imposer silence au monde lorsque le savant parle sont renvoyées, par défaut de transcendance, au rang de récit contingent, et à ce titre livrées à la concurrence d'autres discours. Or, note-t-il, s'il n'y a que des récits, le problème est de communiquer, fonction que ni le postmodernisme, ni le pluriculturalisme ne sont en mesure d'assumer. Cette crainte de *la communication impossible*, qui rappelle l'effroi de Diderot face à l'agnosticisme, illustre combien la "crise des sciences sociales" est aussi une crise morale. A.CHARFI constate que *l'homme moderne ne peut plus croire sans comprendre mais qu'il lui faut croire pour comprendre*. Il tente d'établir les conditions d'interprétation des religions susceptibles d'élargir l'espace de dialogue entre des traditions qui, à l'origine, se pensent absolues.

Des chercheurs confrontés au monde qui parle témoignent de la difficulté de contrer les *illusions du regard* que la pratique du film anthropologique (S.FERCHIOU) rend particulièrement tangibles. M.TOZY montre l'ambivalence du terrain, censé valider la théorie, voire légitimer une discipline en quête d'autonomie. Quelles que soient les contraintes politiques, l'article autobiographique écrit par l'historien tunisien M-H.CHERIF illustre la capacité d'*insurrection du singulier* dont F.COLONNA explicite par ailleurs les conditions d'appréhension par le biais des *récits de vie au Maghreb*. Les auteurs se retrouvent en fait pour conférer au terrain la capacité à démentir la théorie et ce qui l'inspire (pour C.GRIGNON, derrière l'étude de la pauvreté se cachent populisme et misérabilisme). Quitte à établir, comme M.KILANI, que la connaissance indigène ne diffère pas en substance de la connaissance savante. Car, comme le rappelle M.CAMAU, n'est scientifique que ce que les savants tiennent pour tel, ce qui rend vitale la communication entre pairs. L'édition en sciences sociales s'y emploie au Maroc (A.SAAF).